

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 3 NOVEMBRE 2020**, À 16 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 30 OCTOBRE 2020.

**PRÉSENTS :** Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

*Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et à toutes à cette séance extraordinaire pour l'adoption du Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Pointe-Claire.*

*Le budget municipal, qui est habituellement adopté en même temps que le Programme triennal d'immobilisations, sera présenté lors d'une séance extraordinaire en décembre prochain.*

*L'adoption du Programme triennal d'immobilisations ce soir permet à nos équipes de procéder aux demandes de financement auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et ainsi lancer les processus d'appels d'offres plus tôt pour obtenir des prix plus compétitifs pour les projets à faire réaliser l'an prochain, notamment au niveau des infrastructures municipales.*

*Le document de référence du Programme triennal d'immobilisations se trouve sur le site web de la Ville, dans la page des séances du conseil. La version finale, qui sera adoptée ce soir, sera mise en ligne dès demain.*

*Nous prévoyons continuer en 2021, nos investissements pour réaliser de grands projets qui profiteront à toute la communauté, notamment la réfection de plusieurs rues, des améliorations aux parcs et espaces verts et la bonification de l'offre de services à la communauté.*

*Au niveau des infrastructures municipales, nous prévoyons des travaux de réfection sur huit (8) rues : Delmar, Chanteclerc, Brunet, Hartford, Windward Crescent Nord, Field, Plateau et une partie de la voie de service nord de l'autoroute 40.*

*En prévision de futurs projets de reconstruction dans le Village de Pointe-Claire, nous planifions aussi réaliser les fouilles archéologiques sur les avenues Sainte-Anne, Saint-Joachim et Demers, à la suite de l'inventaire archéologique réalisé en 2019. Ces rues font partie du site de la pointe Claire qui est identifié comme étant un secteur d'intérêt archéologique. Ces recherches visent à poursuivre les efforts de documentation permettant de reconstituer le passé par l'étude des vestiges qui y sont découverts, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.*

*Au niveau des parcs et espaces verts, nous planifions le remplacement de la surface gazonnée du deuxième terrain de soccer du parc Terra-Cotta par une surface synthétique. Ce remplacement permet d'augmenter la durée de vie du terrain, d'en augmenter la sécurité et d'en optimiser son utilisation.*

*Puis, en termes de développement durable, nous planifions notamment l'aménagement de jardins de végétaux au parc Sunnyside pour améliorer le drainage naturel près de l'intersection des avenues Coolbreeze et Belmont.*

*Toujours en termes de développement durable, le tiers de l'éclairage public des rues, des parcs et des stationnements devrait avoir été remplacé par de l'éclairage au DEL qui consomme moins d'énergie.*

*En termes de bâtiments, un montant est dédié à des travaux de rénovation au bâtiment situé sur le nouveau terrain municipal à l'intersection du chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore. Avant de commencer ces démarches, nous souhaitons réaliser des consultations publiques qui sont plus difficiles en période de pandémie.*

*Ces projets d'immobilisations s'ajoutent aux opérations régulières de la Ville, afin de maintenir la qualité de nos infrastructures et de nos équipements, ainsi que la diversité et la qualité des services qui sont l'essence même de la vie à Pointe-Claire.*

*Nous continuerons en 2021 à utiliser au maximum les programmes de subvention qui nous sont offerts pour les travaux d'infrastructure des gouvernements fédéral et provincial. Au cours des cinq dernières années, Pointe-Claire aura ainsi bénéficié de près de 15 M\$ en subventions diverses.*

*Nos priorités demeurent la rigueur administrative, un environnement de vie agréable, de qualité et sécuritaire pour tous nos citoyennes et citoyens, de même que l'offre et la diversité de nos services publics.*

**2020-460**                    APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

*Monsieur le maire Belvedere lit une déclaration concernant le Programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.*

**2020-461**                    PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Diane Ferland :

- L'étude de circulation concernant les avenues Chaucer et Maywood.

**2020-462**                    ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 et 2023

---

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
D'adopter le Programme triennal des dépenses d'immobilisations de la Ville de Pointe-Claire pour les années 2021, 2022 et 2023, tel que présenté et soumis.

**2020-463**                    LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
DE lever la séance à 16 h 43.

---

John Belvedere, Maire

---

Me Caroline Thibault, Greffière